

BRUXELLES

SOUS

LA BOTTE ALLEMANDE

par **Charles TYTGAT**

5 juillet 1918

Aujourd'hui, pour la première fois dans la commune de l'agglomération que j'habite, distribution de pommes de terre nouvelles. Ration uniforme pour tout le Grand-Bruxelles : 900 grammes par tête. Cela constituera un allègement sensible aux souffrances de la population, si les distributions ultérieures ne se font pas trop attendre ...

(page 467)

<http://uurl.kbr.be/1008367?bt=europeanaapi>

Notes de Bernard GOORDEN.

L'arrêté relatif aux **pommes de terre** (du 5 juin 1918), « *Bekendmaking betreffende vroege en late aardappelen* » (pages 221-222), est repris, en langue néerlandaise, notamment dans ***Législation allemande pour le territoire belge occupé*** (textes officiels ; Huberich, Charles Henry; Nicol-Speyer, Alexander ; La Haye, Nijhoff ; 1918, 536 pages ; volume 15 ; Flandre : 2 avril-29 juin 1918, N°32-63 ; Wallonie : 2 avril-28 juin 1918, N°26-53), à la date du 15 juin 1918, N°59 :

<https://ia801406.us.archive.org/8/items/lgislationall>

e15hubeuoft/lgislationalle15hubeuoft.pdf

La hausse des prix, surtout du prix des vivres, a été sensible en Belgique à partir du printemps 1916 (15 avril). On trouvera **infra** un tableau indiquant, pour toute une catégorie de produits et de marchandises, la progression mensuelle de ces prix depuis cette époque jusqu'à l'armistice (15 novembre 1918).

Le tableau provient du volume 4 (1918, après la page 518) de [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#), [Paul DELANDSHEERE](#) ; ***Cinquante mois d'occupation allemande*** ; Bruxelles, Librairie Albert Dewit ; 1919, 2146 pages (4 volumes) :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k373383x/f1.image>

Pour la lisibilité (et la rapidité d'accès), nous en avons mis à disposition une reproduction au lien :

<http://idesetautres.be/upload/HAUSSE%20PRIX%20PENDANT%20GUERRE%2019160415-19181115%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE%204%20519.jpg>

